



Lundi 25 septembre 2017

**Compte rendu de la Rencontre du conseil d'établissement**

**du mardi 26 septembre, 19 heures**

**Étaient présents : Louise Lehoux, Jonathan Ford, Régine Duboulay, Richard Savignac, Marie Éleine Mulie, Valérie Bouchard, Christine Bernard, Chaimaa Tahiri, Amri Azédine, Marie Zarrif, Fatima El Medhi, Martine Paquin et René St-Pierre et Patrice Forest**

**1. Présentation et vérification du quorum**

Les membres se présentent et expliquent leurs motivations et donnent le nom de leur enfant. Pour le quorum, on explique la règle, soit la présence de la moitié des membres en poste (avec ou sans droit de vote) et la moitié des représentants des parents.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il y a des modifications à l'ordre du jour, on demande l'ajout d'une période réservée au publique (point 13), le point du conseil étudiant et de la vie étudiante (point 14), le varia devient le point 15 et la levée de l'assemblée devient le point 16.

**3. Élections**

3.1 Nous procédons aux élections pour le poste de présidente. Mme Duboulay est reconduite dans sa fonction à l'unanimité des gens présents.

3.2 Nous procédons à l'élection au poste de vice-président. Après avoir élaboré rapidement sur la fonction, M. Ford est élu.

3.3 Pour le poste de secrétaire, les volontaires ne se bousculent pas aux portes, donc le directeur se propose. À l'avenir, nous tenterons de trouver une élève qui pourrait être intéressée contre rémunération.

**4. Règles de régie interne**

Le document est à trouver, soit en papier ou en version électronique. Lorsqu'il sera trouvé, il sera diffusé avant la prochaine rencontre et discuter à ce moment.

**5. Membres de la communauté**

Le conseil peut accueillir deux membres de la communauté. Nous ferons donc des recherches. Nous approcherons l'université Concordia, le YMCA, l'organisme Head and Hand, NDG food dépôt, le carrefour jeunesse emploi et le caisse Desjardins. Nous pourrions décider à la prochaine rencontre.

**6. Calendrier des rencontres du CÉ**



- Nous convenons que les rencontres sont publiques et que les dates devront être affichées. Après discussions, il est convenu que les rencontres se tiendront le mardi soir et que la prochaine rencontre se tiendra le 24 octobre prochain. Lors de la prochaine rencontre, le directeur proposera un calendrier de rencontre en lien avec les enjeux d'une année scolaire.
7. Mme Duboulay remercie les membres pour leur confiance. Elle est très fière de la composition du conseil car il y a une très belle représentation des clientèles de l'école. L'an dernier, il y a eu beaucoup de discussion sur l'annexe Prud'homme. Il fallait statuer sur le rôle de ce bâtiment et le dossier a été long. Notre rôle, se donner une vision et la transmettre à la CSDM car elle devait faire des choix. L'association à notre école n'est pas définitive et malgré l'appui de la CSDM, il faut se doter d'un projet porteur. On évoque un projet sportif pour donner une vocation à l'annexe, mais le but n'est pas d'aller chercher des élèves dans un autre quartier, mais de mieux répartir les nôtres. Le ministre veut mieux servir la population du quartier et notre projet doit respecter cette balise. L'école attire une belle clientèle, mais on doit penser au régulier.. Une vision à long terme est à développer. On ajoute que le communautaire à l'annexe est moins présent et qu'il faut remettre des services aux annexes comme au bâtiment principal.
  8. Le directeur se présente, il est content d'être à l'école Saint-Luc. Il fait le point sur le nombre d'élève, 1950 élèves. Il mentionne que les portes ouvertes se dérouleront le 16 octobre prochain selon la même formule que l'an dernier.
  9. On explique les différents budgets.
    - 9.1 Il y a un budget de 400\$ pour le fonctionnement du CÉ. Ce budget peut servir à payer pour le secrétariat ou différentes collations lors des rencontres. On peut aussi choisir d'appuyer une cause dans l'école.
    - 9.2 Un autre budget est disponible pour la formation des parents du CÉ. Habituellement, il y a une offre de participer au congrès de la FCPQ. Cette somme pourra être discutée durant l'année.
    - 9.3 Pour le budget de l'école, les données ne sont pas encore connues. La seule donnée disponible nous apprend que le budget de l'an dernier a été à l'équilibre. Il n'y a pas eu de déficit.

Pour tous les budgets le directeur annonce de la transparence. Les données communiquées proviendront toujours du système de gestion comptable de la CSDM.
    - 9.4 Activités éducatives  
Il y a présentation de différentes sorties.  
Nous nous attardons à la procédure. Ainsi pour les sorties planifiées à l'avance, qui génère un changement d'horaire et des frais pour les parents, la procédure reste la



- même. Lorsque c'est spontané, on prévient le CÉ après, sauf s'il y a des frais acquittés par les élèves.
- 9.5 L'assemblée générale s'est bien déroulée, mais il y a des faits qui soulèvent des questions. On se questionne sur le manque de participation alors que l'école compte plus de 1900 élèves. Aussi, la question de la langue est soulevée. On suggère d'aborder la question dès le début de la rencontre et de faire des pairages entre gens de même langue. Malgré qu'on souligne que le chuchotement dérangeait certaine personne, il n'y a pas d'autres propositions. On suggère également d'utiliser les jeunes pour qu'ils sollicitent leurs parents. On suggère aussi d'utiliser Facebook. Pour les représentants du département de musique, il y avait trop peu de gens, on suggère de les faire passer au début.
10. Point des enseignants  
La fête de la rentrée a été organisée par Patrice Daoust et elle a connu un franc succès. Il y avait une belle implication des jeunes et des adultes. Les hot dogs sont une bonne idée. Les élèves ont été très disciplinés et les lieux étaient propres à la fin de la fête. On souligne qu'il y a 3 nouveaux membres dans l'équipe de direction et que ce fait peut avoir un impact sur le début de l'année et créer une certaine insécurité.
  11. Point des autres membres école  
Mme Perreault, conseillère en orientation se présente et présente son rôle dans l'école.
  12. Il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents.
  13. La représentante des étudiants, Chaimaa Tahiri, nous parle de ses motivations. Elle siège au conseil d'élèves depuis la première secondaire. Elle s'implique pour changer la vie des élèves et parle qu'elle souhaite vivre une nouvelle expérience. Elle veut apporter leurs voix aux discussions touchant l'école. On peut proposer de nouveaux sports pour la vie étudiante, par exemple, le flag football. On nous parle aussi du conseil d'élèves. Il compte 23 représentants. Lorsqu'il y avait plus de 4 candidats, les jeunes ont été élus sur présentation d'un portfolio. Il y a des jeunes de tous les pavillons.
  14. Varia
  15. Levée de l'assemblée à 21h05



## **École secondaire Saint-Luc**

6300, chemin de la Côte-St-Luc

Montréal, (Québec) H3X 2H4

(514) 596-5920

### **ORDRE DU JOUR**

1. Accueil, présentation des membres du conseil d'établissement et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élections
  - 3.1 Présidence
  - 3.2 Vice-présidence
  - 3.3 Secrétaire
4. Lecture et adoption des règles de régie interne
5. Nomination des membres de la communauté
6. Calendrier des rencontres du CÉ
7. Mot de la présidente
8. Mot de la direction
9. Dossiers
  - 9.1 Budget de fonctionnement CÉ
  - 9.2 Budget de formation CÉ
  - 9.3 Budget de l'école
  - 9.4 Activités éducatives
  - 9.5 Retour sur l'assemblée générale du 20 septembre
10. Point des enseignants
11. Point des autres membres « école »
12. Point de notre représentant au Comité de parents CSDM
13. Varia
14. Levée de l'assemblée

Patrice Forest  
Directeur



**Commission  
scolaire  
de Montréal**